

Norvège

En 2008, l'APD nette de la Norvège a diminué de 2.5 % en termes réels relativement à 2007 pour s'établir à 3.96 milliards USD. Le rapport APD/RNB est ainsi revenu de 0.95 % en 2007 à 0.88 % en 2008.

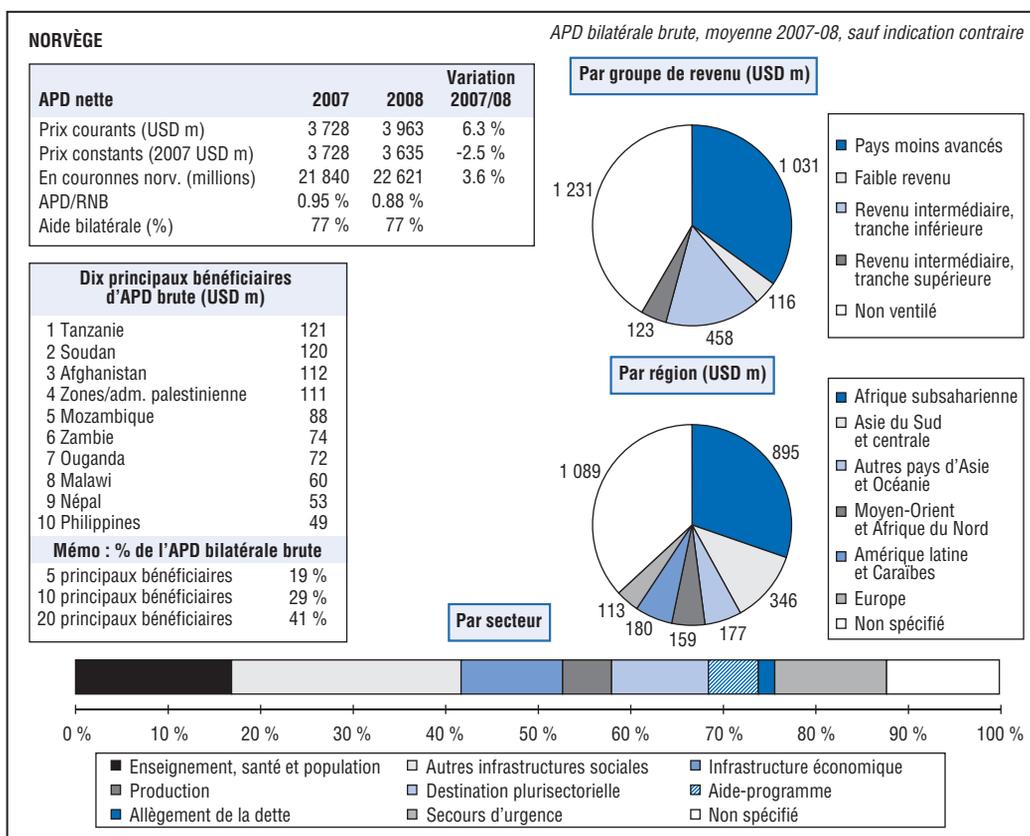
Réformes à l'appui de la mise en œuvre du programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide

La Norvège assure la mise en œuvre des priorités relatives à l'efficacité de l'aide dans le cadre d'un dialogue avec les pays partenaires et, de plus en plus, à travers des échanges avec les partenaires multilatéraux et les fonds mondiaux. Les principaux acteurs du système norvégien d'aide au développement – le ministère des Affaires étrangères (MAE), l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et les ambassades de Norvège dans les pays partenaires – s'attachent à rechercher activement les moyens de respecter les engagements inscrits dans le Programme d'action d'Accra. Les réformes institutionnelles engagées en 2004 ont maintenant été affirmées et les ambassades apportent une contribution particulièrement importante à l'action visant à mettre en œuvre l'aide avec efficacité. Le MAE a récemment diffusé une note de stratégie qui appelle tous les acteurs concernés à intensifier leurs efforts pour donner suite au Programme d'action d'Accra.

En février 2009, le MAE a soumis au Parlement un nouveau Livre blanc sur le développement intitulé *Climate, Conflict and Capital*. La stratégie exposée dans ce document a pour but de réduire la fragmentation de l'aide en renforçant la complémentarité des efforts des donateurs, ainsi que de mettre l'accent sur les avantages comparatifs de la Norvège. Toutes les ambassades chargées d'œuvrer dans le domaine de la coopération pour le développement s'emploient actuellement à rationaliser leurs portefeuilles de projets conformément à un dispositif mis en place au sein du MAE. Dans un premier temps, ce dispositif a donné lieu, en 2008, à un examen des portefeuilles des cinq ambassades les plus importantes d'Afrique. Cet exercice a été suivi en 2009 par des missions d'orientation auprès des ambassades installées à Hanoi, Kaboul et Luanda. Au niveau mondial, la Norvège prend actuellement de nouvelles initiatives dans des domaines stratégiques tels que le changement climatique, la sylviculture (actions visant à réduire les émissions par la lutte contre la déforestation dans les zones tropicales – Programme REDD) et la coopération pétrolière (programme « Pétrole contre développement »). Les fonds mondiaux reçoivent une part croissante de l'aide norvégienne au développement.

Problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide

- Assurer en permanence la cohérence de l'action menée dans un système décentralisé de coopération pour le développement, est une entreprise particulièrement ardue pour la Norvège.



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/801210504856>



Extrait de :
Development Co-operation Report 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Norvège », dans *Development Co-operation Report 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2010-28-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.